

Marathon photo Fnac d' Amiens

Vendredi & Samedi 24 et 25 Septembre

Dossier d'inscription

Magasin : Amiens

Equipe N°

Coupon à conserver par la Fnac

Date de dépôt à la Fnac :

Réceptionné par :

P
H
O
T
O
G
R
A
P
H
E

1

Nom :Prénom :

Adresse :

Tél. :Portable :

Adresse e-mail :

Age :N° adhérent :

P
H
O
T
O
G
R
A
P
H
E

2

Nom :Prénom :

Adresse :

Tél. :Portable :

Adresse e-mail :

Age :N° adhérent :

Pour les participants mineurs, à remplir et à signer par l'un des parents ou le détenteur de l'autorité parentale :

Nom :Prénom :

Adresse :

Tél. :Portable :

Je déclare par la présente accepter que
participe au Marathon photo et déclare accepter l'ensemble des termes du règlement de ce concours.

Fait àLe.....2010

Signature :

Nous attestons avoir pris connaissance du règlement remis ce jour et en accepter les conditions.
Nous attestons ne pas être photographes professionnels.

Fait àLe.....2010

Signatures :

Droits d'inscription acquittés

Autorisation d'exploitation – Photographe 1

Objet de l'autorisation: Photographies - Prises de vue effectuées les 24/25 Amiens

Photographe: Mr/Mme.....
Domicilié à

Pour un participant mineur, l'un des parents ou le titulaire de l'autorité parentale - indiqué ci-dessous - s'engage pour le compte du Photographe :

Mr/Mme (nom/prénom à préciser)
Domicilié(e) à.....

Opération: **MARATHON PHOTO NUMERIQUE 2010**
Magasin de Amiens

Organisée par: **FNAC Amiens**
12 rue des 3 Cailloux 80000 Amiens

Ci-après dénommée "La Société"

La FNAC organise dans son magasin de Amiens un « Marathon Photo» auquel le Photographe a souhaité participer.

Le Photographe certifie avoir pris connaissance du règlement du concours disponible à l'accueil de la Fnac et en acceptant les termes et autorise à titre gratuit la Société et ses partenaires à exploiter, directement ou indirectement, son nom et les Photographies incluant, le cas échéant, sa propre image pour les besoins du Marathon Photo 2009 ainsi que dans le cadre de la communication faite autour de l'Opération. Par exploitation, il est entendu notamment le droit de reproduire, publier, représenter, adapter, retoucher, monter, numériser et exposer les Photographies incluant le cas échéant son image.

La présente autorisation est accordée pour l'ensemble des pays du monde pour une durée de 5 ans à compter de la signature des présentes, pour une exploitation par tout procédés numériques ou analogiques, en tout format et pour tous supports et modes de diffusions comprenant notamment sans que cette liste soit limitative :

- exposition dans les galeries et lieux d'exposition de la Fnac et des partenaires de l'Opération ;
- publication sur tous supports imprimés comprenant notamment édition, catalogues, presse, leaflets, flyers, PLV ;
- télédiffusion en circuit fermé dans les magasins à enseigne Fnac, en intégralité et/ou par extraits ;
- diffusion sur Internet sur l'ensemble des sites et blogs du groupe Fnac et sur les sites de ses Partenaires ;
- supports audiovisuels notamment : CD, CD ROM, DVD ;
- téléphonie mobile : WAP, SMS, MMS ;
- communication interne et institutionnelle de la Société ;
- information journalistique de la presse écrite et audiovisuelle, relations publiques.

Il est expressément convenu qu'au delà de la période de 5 ans la Société et les sociétés du groupe Fnac pourront exploiter la Photographie pour l'illustration d'articles ou des exploitations à caractère informationnel, historique ou documentaire ainsi qu'à des fins de rétrospective pour la durée de protection des droits de propriété intellectuelle, pour le Monde.

Cette autorisation emporte la possibilité pour la Société d'apporter à la "fixation initiale" toute modification qu'elle jugera utile dès lors qu'elle n'entraîne aucune altération de l'image.

Fait à, le

En deux exemplaires originaux.

Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et approuvé. Bon pour accord"

Autorisation d'exploitation – Photographe 2

Objet de l'autorisation: Photographies - Prises de vue effectuées le 24 et 25/09/2010

Photographe: Mr/Mme.....
Domicilié à

Pour un participant mineur, l'un des parents ou le titulaire de l'autorité parentale - indiqué ci-dessous - s'engage pour le compte du Photographe :

Mr/Mme (nom/prénom à préciser)
Domicilié(e) à.....

Opération: **MARATHON PHOTO NUMERIQUE 2010**
Magasin de Amiens

Organisée par: **FNAC Amiens**
12 rue des 3 cailloux – 80000 Amiens

Ci-après dénommée "La Société"

La FNAC organise dans son magasin de Amiens un « Marathon Photo » auquel le Photographe a souhaité participer.

Le Photographe certifie avoir pris connaissance du règlement du concours disponible à l'accueil de la Fnac et en acceptant les termes et autorise à titre gratuit la Société et ses partenaires à exploiter, directement ou indirectement, son nom et les Photographies incluant, le cas échéant, sa propre image pour les besoins du Marathon Photo 2009 ainsi que dans le cadre de la communication faite autour de l'Opération. Par exploitation, il est entendu notamment le droit de reproduire, publier, représenter, adapter, retoucher, monter, numériser et exposer les Photographies incluant le cas échéant son image.

La présente autorisation est accordée pour l'ensemble des pays du monde pour une durée de 5 ans à compter de la signature des présentes, pour une exploitation par tout procédés numériques ou analogiques, en tout format et pour tous supports et modes de diffusions comprenant notamment sans que cette liste soit limitative :

- exposition dans les galeries et lieux d'exposition de la Fnac et des partenaires de l'Opération ;
- publication sur tous supports imprimés comprenant notamment édition, catalogues, presse, leaflets, flyers, PLV ;
- télédiffusion en circuit fermé dans les magasins à enseigne Fnac, en intégralité et/ou par extraits ;
- diffusion sur Internet sur l'ensemble des sites et blogs du groupe Fnac et sur les sites de ses Partenaires ;
- supports audiovisuels notamment : CD, CD ROM, DVD ;
- téléphonie mobile : WAP, SMS, MMS ;
- communication interne et institutionnelle de la Société ;
- information journalistique de la presse écrite et audiovisuelle, relations publiques.

Il est expressément convenu qu'au delà de la période de 5 ans la Société et les sociétés du groupe Fnac pourront exploiter la Photographie pour l'illustration d'articles ou des exploitations à caractère informationnel, historique ou documentaire ainsi qu'à des fins de rétrospective pour la durée de protection des droits de propriété intellectuelle, pour le Monde.

Cette autorisation emporte la possibilité pour la Société d'apporter à la "fixation initiale" toute modification qu'elle jugera utile dès lors qu'elle n'entraîne aucune altération de l'image.

Fait à, le

En deux exemplaires originaux.

Faire précéder la signature de la mention manuscrite "Lu et approuvé. Bon pour accord"

Bienvenue au Marathon photo Fnac Amiens

Vendredi 24 et 25 Septembre 2010

Bulletin de participation**Magasin : Amiens****Equipe N°****Coupon à remettre au participant**

Date de dépôt à la Fnac :

Réceptionné par :

La Fnac confirme l'inscription de :

Photographe N°1 :

Photographe N°2 :

La Fnac accuse réception ce jour du règlement des droits d'inscription d'un montant de ... € par équipe, restitués à l'issue du marathon.

Rendez-vous le vendredi 24 septembre à 19h à la Fnac pour la remise de votre « kit marathon » !

Merci de vous munir ce jour-là d'une pièce d'identité, de ce courrier et du ticket de caisse d'acquittement de votre inscription.

Votre feuille de route

Vendredi 24/09 à 19h : Accueil, explications et distribution du kit marathon

RDV : Rue des trois cailloux / Stand Fnac

1^{er} thème - Remise de vos deux clichés au plus tard le samedi à 10h auprès des équipiers Fnac

Stand Face à la Fnac équipe 1 à 50 – Stand Place Gambetta équipe 50 à 100.

Samedi 25/09 10h / 12h : 2^{ème} thème - Remise de vos deux clichés au plus tard à 12h auprès des équipiers Fnac

RDV : Stand Fnac

12h/ 14h: Pause déjeuner / Cloître Dewailly

14h / 16h : 3^e thème - Remise de vos deux clichés au plus tard à 16h auprès des équipiers Fnac

RDV : Stand Fnac

16h30 / 18h30 : 4^e thème - Remise de vos deux clichés au plus tard à 18h auprès des équipiers Fnac

RDV : Stand Fnac

A partir de 19h00 : Pot de clôture en présence des partenaires de la Fnac

RDV Cloître Dewailly

⇒ Equipement : La Fnac ne fournit pas le matériel, les participants sont tenus de se munir de leur propre appareil photo numérique (résolution minimale 5 millions de pixels, format Jpeg) et carte(s) mémoire vierge.

⇒ Toute remise de photo au delà du délai ne sera pas prise en compte.

⇒ En cas de prise de vue faisant apparaître une personne reconnaissable, vous devez disposer d'une autorisation d'exploitation droit à l'image signée par la personne concernée. Des autorisations seront à votre disposition au niveau des stands